

DEMANDE D'INTERVENTION
DANS LE CADRE DE LA LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

AU SEIN D'UN ESPACE PRIVÉ

SANS ACCORD DU PROPRIÉTAIRE

EN PRÉSENCE D'UN DANGER GRAVE ET IMMINENT POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

Je soussigné(e), **Jean Dupont**

Maire de la Commune de **Saint-Pol-sur-Ternoise**

Atteste avoir constaté la présence d'un nid de frelons asiatiques. Compte tenu de l'absence d'autorisation du propriétaire et d'un danger grave et imminent pour la santé publique, demande l'intervention des services de TernoisCom en vue de sa destruction.

Adresse exacte d'intervention **12 rue de la Mairie, 62130 Saint-Pol-sur-Ternoise**

Rappel des tarifs pour la prestation de

service FRELONS de TERNOISCOM

- Utilisation perche et fusil : 120,00 €
- Utilisation drone : 170,00 €

facturés à la commune

Les services techniques prendront contact avec la commune dans les meilleurs délais à la réception de cette demande d'intervention. Durant le laps de temps entre la réception de la demande et l'intervention, TernoisCom n'engage aucune responsabilité si un accident venait à se produire.

À Saint-Pol-sur-Ternoise, le 17/07/2026

Signature du Maire :

FACTURATION À LA COMMUNE DE : Saint-Pol-sur-Ternoise

DATE D'INTERVENTION :

HEURE D'INTERVENTION :

TYPE D'INTERVENTION :

☐ Utilisation perche et fusil : 120,00 €

☒ Utilisation drone : 170,00 €

COÛT TOTAL DE L'INTERVENTION : **170,00 €**

Fait à Saint-Pol-sur-Ternoise, le

Signature,
Le Responsable Technique de
TernoisCom :

Signature,
Le Maire de la commune de :
Saint-Pol-sur-Ternoise